

## URBAYITI

Urbayiti est un programme de l'État haïtien qui vise à renforcer la gouvernance urbaine aux niveaux national et local ainsi que la capacité de résilience des villes et des populations urbaines. Lancé en 2018, Urbayiti est porté et mis en œuvre par des institutions haïtiennes (ST-CIAT, MICT, MTPTC, OREPA, Mairies de PAP, de Jérémie, de Dame-Marie, Beaumont et des Cayes) avec l'appui d'organisations internationales et d'ONG.

À travers ce programme, les autorités haïtiennes entendent doter le pays d'une politique nationale de la ville ambitieuse, produire des études pratiques sur les questions de la mobilité et de la gestion des eaux pluviales, doter plusieurs communes de documents de planification urbaine et engager des opérations d'aménagement urbain dans les zones d'interventions.

Financé par l'Union européenne, Urbayiti bénéficie de l'appui technique et financier des agences de coopération française (Expertise France) et espagnole (AECID).



Illustration réalisée par l'agence Akolad Créations, UrbKafé #7, novembre 2023

# Repenser l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans la ville

## Pourquoi est-il urgent de repenser le système actuel ?



Crédit photo: DINEPA / Travaux de construction de réseau d'eau potable par les techniciens de la DINEPA

En Haïti, garantir l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement reste un défi majeur. La pauvreté en milieu rural incite de nombreux haïtiens à migrer vers les villes. Ces migrants, souvent à faible revenu, s'installent dans des logements construits sans autorisation officielle, ce qui limite considérablement leur accès à des infrastructures et services essentiels. Cette situation conduit à la formation de bidonvilles. À Port-au-Prince, on ne compte pas moins de 357 bidonvilles, abritant environ 2 millions de personnes dans des conditions extrêmement précaires. Les villes, manquant de ressources, peinent à gérer cette croissance démographique rapide.

Depuis plus de 20 ans, le secteur de l'eau et de l'assainissement bénéficie d'investissements via des programmes développés en collaboration avec divers partenaires techniques et financiers (tels que la BID, la BM, le gouvernement d'Espagne, l'Union européenne, etc.). Ces initiatives visent à renforcer les capacités de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), l'institution étatique responsable de garantir la réponse aux besoins en eau potable et en assainissement de la population. Malgré la construction d'infrastructures dans les zones urbaines et rurales, les défis demeurent et les progrès sont limités. Il est impératif de renforcer davantage le secteur pour répondre aux besoins des plus de 12 millions d'habitants.



## Comprendre les réalités : faits et chiffres sur la production et la distribution d'eau en Haïti

La situation de l'accès à l'eau en Haïti est préoccupante. D'après le programme commun de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (en anglais JMP) couvrant la période de 2000 à 2020, environ 48% des habitants urbains n'ont pas accès à une source d'eau améliorée. De plus, entre 2015 et 2020, la proportion des familles ayant une arrivée d'eau à l'intérieur de leur domicile ou un accès à une borne-fontaine publique a chuté de 11% à 8%.

L'accroissement non structuré des zones urbaines continue d'aggraver la situation. De 2015 à 2020, la population nationale a augmenté, passant de 10,7 à 11,6 millions d'habitants, sans amélioration notable de l'accès à l'eau.

En milieu rural seulement 43% de la population avait accès à l'eau potable en 2020. Le rapport de la Banque mondiale de Mars 2023 indique que, parmi les 13,626 points d'eau recensés en 2022, seulement 51% étaient fonctionnels.

Concernant les 1,041 systèmes d'approvisionnement en eau courante destinés aux zones rurales denses et petites villes, seulement 41% étaient en état de marche.



Crédit photo: Akolad Créations

« Le changement à opérer est beaucoup plus profond. Il faut d'abord que l'on pense à changer les mentalités, c'est-à-dire faire comprendre à la population qu'elle est la bénéficiaire directe des travaux, et qu'elle devrait faire en sorte de protéger, d'utiliser sagement les biens communs. Nous avons de nombreux cas où les réalisations sont abîmées, vandalisées peu de temps après leur inauguration. »

Mme Joane Hypolyte Poisson OREPA-Ouest

### Assainissement : Un enjeu crucial d'hygiène publique

En 2020, la situation de l'assainissement en Haïti révélait des défis considérables. 37% de la population rurale utilisait des installations sanitaires améliorées à usage individuel et 18% pratiquaient la défécation à l'air libre. En milieu urbain, bien que la situation soit légèrement meilleure, 10% des ménages recouraient toujours à la défécation à l'air libre, et seulement 5,4% des ménages disposaient de latrines qui ont été vidangées au moins une fois.

La gestion des eaux usées, en combinaison avec l'accès à l'eau potable, est essentielle pour la santé environnementale, un concept récemment introduit en Haïti. Cette approche souligne l'importance de l'interrelation entre la santé, l'environnement et l'assainissement. Face à ces enjeux, Haïti se fixe deux objectifs majeurs en matière d'assainissement : garantir l'accès universel à des toilettes dans toutes les situations et traiter efficacement toutes les boues fécales.



Panel de discussion, atelier Urb'Kafé #7  
Novembre 2023



# Le cadre réglementaire de l'eau et de l'assainissement en Haïti : le rôle de la DINEPA

**Les programmes pilotés ou exécutés par la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) visent à atteindre, entre autres, des objectifs variés :**

**A. Institutionnels :** Renforcer les institutions établies par la loi cadre EPA de 2009 et restructurer les Centres Techniques d'Exploitation.

**B. Économiques :** Mettre en place un système de tarification cohérent avec les investissements réalisés pour faciliter l'accès à l'eau pour les usagers à bas revenus et permettre aux opérateurs de générer des recettes suffisantes pour couvrir leurs dépenses.

**C. Techniques :** Intégrer dans le partenariat entre l'autorité régulatrice et les opérateurs, des obligations de service public et d'autres complémentaires.

**D. Sociaux :** Concrétiser la stratégie sectorielle en fournissant les services élémentaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux habitants des zones urbaines, périurbaines et rurales, tout en appliquant les principes d'équité et de transparence.

Fondée en 2009 et placée sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) par la loi cadre du 25 Mars 2009 (article 3), la DINEPA a été instituée pour restructurer le secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (EPA). Avant la création de la DINEPA, ce secteur était marqué par une dispersion des ressources et un manque de clarté juridique. Depuis son établissement, la DINEPA est reconnue tant au niveau national qu'international comme l'entité de référence pour la gouvernance dans ce domaine.

La DINEPA, en tant qu'acteur principal du secteur EPA, est responsable de la régulation sectorielle et du contrôle de la fourniture des services offerts par les Services Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement les OREPA. Deux autres secteurs clés jouent également un rôle important : le secteur de la Santé, qui s'occupe des questions relatives à la qualité de l'eau, à la gestion et l'utilisation appropriée des toilettes, en tant que leader en matière d'hygiène ; et le secteur de l'Environnement, qui se concentre sur la surveillance et le contrôle des rejets dans l'environnement. Au niveau local pour accompagner les collectivités territoriales, quatre OREPA (Offices Régionaux de l'Eau Potable et de l'Assainissement) ont été créés par la même loi cadre du 25 mars 2009 en son article 12. Ces offices maîtres d'ouvrage des systèmes en assurent la gestion ainsi que la fourniture des services à la population. La loi cadre du 25 Mars 2009 prévoit aussi que l'élaboration et la mise en œuvre des schémas directeurs d'aménagement urbain et d'assainissement sont de la responsabilité des municipalités suivant les procédures et modalités établies par voie réglementaire communes à l'échelle nationale.

## Les enjeux et défis de la gouvernance de l'eau et de l'assainissement en Haïti

Au niveau mondial, le secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (EPA) éprouve des difficultés à atteindre le sixième Objectif de Développement Durable des Nations Unies, qui vise un accès universel et équitable à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2030. À moins de dix ans de cette échéance, les défis demeurent colossaux, exacerbés par le changement climatique, les menaces pesant sur les ressources en eau, et l'augmentation rapide de la population urbaine. Cette réalité se reflète en particulier en Haïti, où le taux de population urbaine a doublé au cours des trente dernières années, passant de 28,3 % en 1990 à 56,9 % en 2020 et à 58,5 % en 2022.

Pour les services d'eau potable, le référentiel Technique National de la DINEPA fixe des normes pour les branchements en zones urbaines, avec une allocation comprise entre 65 et 80 litres par jour et par personne, et pour les kiosques à eau, une allocation de 25 à 30 litres par jour et par personne. Toutefois, la culture du paiement pour les services d'eau n'étant pas encore bien établie parmi la population, la maintenance des systèmes d'approvisionnement en eau, tant en milieu urbain que rural, reste insuffisante.



Illustration réalisée par l'agence Akolad Créations



Financé par  
l'Union européenne



# URBAYITI

## La gestion des eaux usées

Le traitement des boues fécales est devenu une exigence internationale récente. Contrairement aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de 2015 qui se focalisaient sur l'accès aux toilettes familiales, les Objectifs de Développement Durable (ODD) de 2018 élargissent la perspective en incluant toute la chaîne de l'assainissement, y compris l'accès aux toilettes et le traitement des eaux usées. La fin de la pratique de la défécation à l'air libre est désormais une norme sociale mondiale. Dans ce contexte, les risques et enjeux sanitaires pour la population haïtienne sont flagrants. Il est crucial de sensibiliser la population au respect des normes sanitaires, en adhérant à une stratégie nationale qui valorise la dignité, la cohésion sociale et l'autogestion.

Après le séisme de 2010, la première station haïtienne de traitement des eaux usées et des boues a été construite à Titanyen. Cependant, par manque de gestion, cette installation n'est plus opérationnelle, ce qui représente un retour à la case départ. Les enjeux doivent être adressés par le déploiement d'infrastructures et de services dédiés au traitement des eaux usées et des boues.

« Depuis 2017, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) s'engage pleinement dans la relance de son système d'hygiène publique. Le gouvernement compte sur ses 250 officiers sanitaires assermentés pour surveiller le respect des règles d'hygiène, contrôler et identifier les causes d'insalubrité dans les villes. »

**Mr Valdimy Aldophe, MSPP / consultant à la Direction de Promotion de la Santé et de Protection de l'Environnement (DPSPE) du MSPP**

## Le tableau résumant les infrastructures disponibles pour l'approvisionnement en eau de la population

Sources d'approvisionnement			Points de distribution – d'accès			
Sources	Forages	SAEP	kiosques	BF	Points d'eau	Branchements
3188	4321	1077	2070	3250	34000	Environ 180000



Construction de kiosques à eaux par Catholic Relief Services Haïti, projet Leve Okay - Octobre 2022

## Développement économique et enjeu d'hygiène publique

Quantifier l'impact économique de la gestion des eaux usées en Haïti est difficile en raison de l'insuffisance des données. Néanmoins, un cadre de vie peu propice au développement touristique et des dépenses de santé évitables affectant l'économie nationale sont des indicateurs mettant en avant les impacts liés à un manque d'action en matière d'assainissement.

L'enjeu de la gestion des eaux usées et des boues est d'abord sanitaire, mais il a également un impact économique significatif. Pour y répondre, des investissements massifs sont nécessaires dans le secteur, de même que la promotion de la conservation et du renouvellement des ressources en eau, en collaboration avec d'autres acteurs, notamment le ministère de l'Environnement. Il est également essentiel d'établir une politique tarifaire efficiente et équitable et d'impliquer la population dans les prises de décisions.



## Stratégie pour un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement (EPA) en milieu urbain

La planification des services EPA en milieu urbain est étroitement liée à la planification urbaine. Il est crucial de collaborer avec les différents acteurs urbains (Mairies, MENFP, MSPP, CIAT, MTPTC, SNGRS, CNIGS) pour intégrer les interactions entre les différents domaines et services. Les infrastructures collectives telles que les écoles, centres de santé, marchés publics et gares routières joueront un rôle clé dans l'extension de l'accès et le changement de comportements. Un accès universel ne peut être réalisé qu'avec des mesures et dispositions concrètes. Des facteurs tels que la décentralisation, l'autonomisation financière du secteur, la volonté politique, le renforcement des capacités et la recherche scientifique sont essentiels pour engendrer des changements transformateurs.

« Pour arriver à résoudre le problème de l'eau potable, il faut compter sur la participation d'un ensemble d'acteurs. Le processus nécessite la constance, le dynamisme et surtout la capacité d'adaptation parce que les problèmes évoluent, alors il faut constamment actualiser son approche. Le travail n'est jamais terminé. »

### Mme Edwige Petit, DINEPA



Crédit photo: Akolad Créations

### Une maison, une connexion d'eau potable, un service d'assainissement intégré d'ici 2032

C'est l'ambition de la nouvelle stratégie nationale de la DINEPA, élaborée en collaboration avec ses partenaires étatiques et internationaux. Cette stratégie est considérée comme un outil vital pour stimuler le développement du secteur, permettant à la DINEPA de remplir sa mission définie par la loi cadre de 2009.

Les systèmes d'assainissement et d'adduction individuels et collectifs seront les moteurs de cette stratégie. Ces systèmes seront développés conformément au plan de zonage. Les paiements par les consommateurs seront effectués en fonction du volume consommé pour l'alimentation en eau et pour la vidange et le traitement des eaux usées, avec une tarification différenciée pour la première et une tarification linéaire pour la seconde. Concernant l'assainissement collectif, une stratégie spécifique sera envisagée pour les quartiers précaires et les groupes vulnérables, favorisant l'initiative d'assainissement optimal qui combine les individus, les bassins de vie, l'innovation et la gouvernance. Les infrastructures et technologies seront adaptées au type et au standing d'habitat ainsi qu'au modèle d'urbanisme.

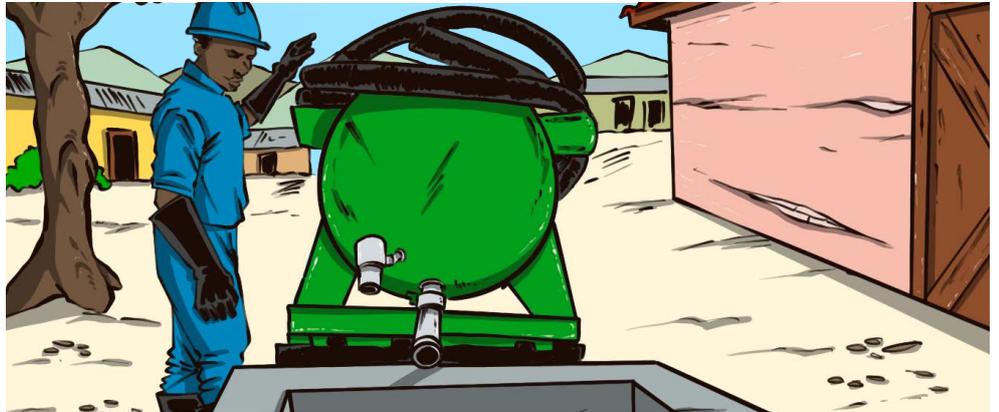


Illustration réalisée par l'agence Akolad Créations

### Le rôle de l'AECID dans le projet Urbayiti

L'AECID est avec la BID et la BM un des principaux bailleurs de fonds dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Haïti ces dernières années, et entretient une relation étroite avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA). Depuis plus de dix ans, l'AECID, à travers le Fonds de Coopération pour l'Eau et l'Assainissement (FCAS), a mis en œuvre une série de programmes en Haïti, disposant d'un budget global de plus de 119 millions d'euros, dans l'objectif de réaliser le droit humain à l'eau et à l'assainissement. L'Union européenne dans le cadre de son programme de développement urbain appui l'AECID avec un cofinancement de 3M euros pour le projet «Urbayiti eau potable et assainissement»



Financé par  
l'Union européenne



# URBAYITI



## Projet « URBAYITI - eau potable et assainissement » : améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour des villes haïtiennes plus résilientes

L'Union européenne et la coopération espagnole (AECID) soutiennent, dans le cadre du programme Urbayiti, le secteur de l'eau et de l'assainissement en Haïti à travers la réalisation d'un projet « eau potable et assainissement ». Doté d'un financement de quatre millions d'euros et mis en œuvre sous la direction de la DINEPA avec l'assistance technique de l'AECID, le projet, lancé en 2018, se déploie dans les départements de l'Ouest et du Grand Sud, ciblant en particulier les quartiers défavorisés. L'objectif principal est de restaurer les systèmes d'approvisionnement en eau potable, souvent défectueux, et d'améliorer les conditions sanitaires à travers l'installation de sanitaires publics.

Les activités du projet sont concentrées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et dans les villes de Jérémie et Les Cayes. Il est prévu que l'intervention facilite l'accès à l'eau pour 22 500 personnes aux Cayes et 2 640 à Jérémie,

grâce à la réhabilitation et à l'extension des réseaux secondaires existants, à la mise en œuvre du système condominial aux Cayes et à la construction de 10 blocs sanitaires à Port-au-Prince, dans des espaces publics.

Le projet comprend également des actions d'ingénierie sociale et un renforcement dans la gestion, l'utilisation et l'entretien des systèmes. La mise en place d'un système condominial d'eau potable représente une innovation majeure, inspirée du modèle brésilien des années 80. Ce système, adapté aux zones urbaines densément peuplées et économiquement défavorisées, traite chaque groupe de maisons comme une seule entité, connectée à un réseau principal d'eau potable, et favorise une approche sociale et communautaire.



Crédit photo: Akolad Créations

«Le modèle condominial s'applique à l'eau potable et à l'assainissement. Il s'agit d'une technologie peu coûteuse qui est encouragée comme un moyen de faciliter ces services dans les zones d'expansion urbaine, de développement économique plus faible et de zones densément peuplées.»

Ana Cendrero, Coordonnatrice Unité de Gestion du Projet AECID.

Les lignes directrices de la politique sectorielle validée en novembre 2022

- a) Décentralisation
- b) Participation communautaire
- c) Durabilité des systèmes
- d) Résilience climatique
- e) Construction et réhabilitation
- f) Renforcement institutionnel
- g) Suivi et évaluation



## La mise en place d'un projet EPA selon le ST-CIAT

Une étude des Nations Unies révèle que Haïti dispose d'un potentiel hydrique considérable, incluant rivières, sources, étangs et lagons, dont seulement 10% sont actuellement exploités. Le problème principal n'est pas une pénurie d'eau douce, mais plutôt une répartition inégale et une mauvaise gestion de ces ressources. L'exploitation des eaux souterraines reste très limitée, et les eaux de surface totalisent environ 9,5 milliards de mètres cubes, réparties dans les dix principaux cours d'eau. Le territoire reçoit près de 40 milliards de mètres cubes d'eau de pluie chaque année, mais seulement 10% de cette eau s'infiltré dans le sol à cause de problèmes environnementaux, le reste s'évaporant ou partant dans la mer. À Port-au-Prince, l'eau du système municipal provient de 18 sources et 13 forages situés près du Massif de la Selle, complétés par des puits. La production moyenne pour l'aire métropolitaine est d'environ 90,000 mètres cubes par jour ce qui équivaut à environ 30 litres par jour par personne contre un besoin moyen de 80l/j/p.

Le secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (EPA) joue un rôle crucial dans la structuration de la ville. Les réseaux d'EPA ont le potentiel de redynamiser les populations et de les fixer dans les zones d'intervention. Toutefois, en Haïti, ces opérations ne tiennent pas toujours compte de certains aspects de l'environnement urbain, tels que la protection des zones à risque (bassins versants), l'accessibilité aux services de proximité (santé, éducation, etc.), l'étalement urbain ou encore l'intégration du quartier dans la ville.

Repenser l'eau et l'assainissement en zone urbaine nécessite une approche holistique qui remonte au bassin versant et considère l'ensemble du parcours de l'eau. Cela implique de prendre en compte la gestion de l'eau au-delà de l'échelle urbaine pour comprendre comment l'aménagement du territoire impacte, à moyen et à long terme, la disponibilité et la qualité de la ressource en eau.

### Le cycle et le chemin de l'eau

- **Expansion urbaine et bassins-versants :** l'expansion urbaine vers les bassins-versants entraîne une augmentation de l'imperméabilisation des sols. Ce qui implique une diminution de l'infiltration de l'eau. Cette situation freine la recharge des nappes phréatiques et l'alimentation des sources d'eau. L'eau non infiltrée augmente le volume d'eau de ruissellement, saturant les systèmes de drainage et créant des inondations en aval dans les zones urbaines.
- **Déviatation de l'eau de ruissellement :** confinée dans son parcours naturel, l'eau de ruissellement est déviée par de nouvelles routes ou des constructions dans les ravines, entraînant souvent des inondations.
- **Pollution de l'eau dans les bassins versants :** l'expansion urbaine vers les bassins versants, où se situent les captages, soulève la problématique de la protection de ces zones. Le maintien d'un périmètre de protection adéquat devient difficile, entraînant la pollution de l'eau.

« La connaissance du bassin versant permet, à travers l'eau, l'intégration de tous les processus biophysiques et socio-économiques qui se déroulent dans cette partie du territoire, l'eau est donc l'épine dorsale du territoire, facilitant le développement durable de tous les systèmes qui le composent ».

### Addly Célestin - ST-CIAT / Coordonatrices des études urbaines ST-CIAT



Illustration réalisée par l'agence Akolad Créations



## La gestion des déchets dans les marchés urbains

Les marchés dans les villes sont d'importants producteurs quotidiens de déchets, jouant ainsi un rôle crucial dans les enjeux de santé publique.

Dans le cadre du programme Urbayiti, la mairie de Port-au-Prince et le GRET mettent en œuvre un projet intitulé « Fatra kaba nan mache Pòtoprens ». Ils ont réalisé en 2020 un diagnostic des infrastructures et des acteurs dans un échantillon de neuf marchés, comprenant environ 3 500 marchandes. Ce diagnostic a révélé que seul un

marché, avait un accès à l'eau courante, seuls deux autres, et que disposaient de réserves d'eau aléatoires, et le ratio moyen était d'une douche pour 400 marchandes. Cette situation affecte négativement l'environnement, les conditions de travail et la santé des marchandes.

Dans le cadre du projet, le GRET collabore étroitement avec le service voirie de la mairie de Port-au-Prince pour améliorer la gestion des déchets dans les marchés Salomon, Canapé Vert et Ravine Pintade. Trois aspects ont été priorités dans les travaux de construction et de réhabilitation des blocs sanitaires : garantir un accès continu à l'eau pour le lavage des mains, séparer les espaces hommes/femmes pour accroître la sécurité, et assurer une bonne évacuation des eaux usées grâce à une fosse septique et un puisard. Une attention particulière a également été portée aux modalités de gestion des blocs sanitaires, notamment par la constitution de comités locaux responsables de leur fonctionnement et de leur entretien quotidien.



Les associations de marchands des marchés: Salomon, Canapé vert et Ravine Pintade participent à l'atelier de restitution organisé par Gret Haïti dans le cadre du projet "Fatra kaba nan mache Pòtoprens". - novembre 2023

« L'espace des marchandes de bananes est propre, et les clients n'auront pas à marcher dans la boue. »

Petit Phare Luisius responsable de la zone de transit à Salomon

## De la responsabilité sociale du secteur privé haïtien

La gestion de l'eau potable en Haïti se heurte à de nombreux défis, notamment dans l'établissement de systèmes efficaces de distribution et d'épuration d'eau à travers les différents départements du pays.

Le secteur privé joue un rôle crucial dans le développement de compétences, la recherche et la mise à disposition de technologies avancées pour la purification de l'eau. Il s'engage également dans la promotion de bonnes pratiques et dans un effort de responsabilité sociale d'entreprise contribuant ainsi à l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour tous. L'ingénieur Charles FEQUIERE a joué un rôle pionnier dans le pompage de l'eau depuis 1945, lançant ce qu'il a appelé « Notre belle aventure avec l'Eau ». L'entreprise franchit une nouvelle étape en 1989 en s'impliquant dans le domaine de la purification de l'eau. Ce

projet a nécessité une analyse approfondie des substances physico-chimiques présentes dans l'eau et des contaminants représentant un risque majeur pour la santé publique. Cette connaissance acquise par l'entreprise Charles FEQUIERE SA a su intégrer les énergies renouvelables dans les installations de pompage et de traitement d'eau. L'entreprise prône l'implication de tous les citoyens, aux côtés de la DINEPA afin de préserver et de gérer cette ressource vitale pour le développement d'Haïti.



Crédit photo: Akolad Créations

« Notre entreprise encourage la DINEPA à impliquer la population à ses côtés afin de favoriser la durabilité de ses réseaux, de protéger l'environnement pour la préservation de cette ressource qui est vitale ».

**Michelle Féquière Mourra, de la maison CHARLES FEQUIERE SA**

## Les politiques d'ajustements efficaces pour l'eau et l'assainissement en Haïti

Pour concrétiser l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, des mesures et dispositions fortes sont indispensables. La décentralisation, telle que préconisée par la loi cadre, l'autonomisation financière du secteur, la volonté politique, le renforcement des capacités et la recherche scientifique sont des leviers essentiels pour induire des changements transformateurs. L'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement contribuera à réduire les impacts des maladies sanitaires récurrentes sur la population, un défi majeur pour les

responsables du secteur. Des questions cruciales se posent : Quel système de tarification instaurer et comment lutter contre le gaspillage d'eau ? Est-il possible d'améliorer le taux de couverture en eau potable et en assainissement pour atteindre les objectifs de développement durable ? Quels sont les moyens nécessaires ? La DINEPA pourra-t-elle survivre sans le soutien de partenaires économiques et financiers et comment la rendre autonome ? Comment anticiper l'impact du changement climatique sur les ressources en eau disponibles et sensibiliser la population à leur préservation ?

La recherche de réponses adaptées à ces interrogations ouvre la voie à l'innovation, à la création d'emplois et souligne l'importance de construire progressivement une capacité locale en matière de traitement, d'exploitation, de gestion et de formation. Ces efforts sont essentiels pour réduire les impacts sanitaires récurrents sur la population et relever les défis majeurs du secteur de l'eau et de l'assainissement en Haïti.

# Lexique

**BM** : Banque Mondiale

**BID** : Banque Interaméricaine de Développement

**BM** : Banque Mondiale

**DINEPA** : Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement

**CIAT** : Commission Interministérielle d'Aménagement du Territoire

**CNIGS** : Centre National de l'Information Géo Spatiale

**EPAH** : Eau Potable Assainissement Hygiène

**MENJS** : Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports

**MSPP** : Ministère de la Santé Publique et de la Population

**MTPTC** : Ministère des Travaux Publics Transports et Communications

**ODD** : Objectifs de Développement Durable

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**OREPA** : Offices Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement

**UNICEF** : United Nations International Children's

**Emergency Fund** : (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

**SNGRS** : Service National de Gestion des Résidus Solides

**SAEP** : Système d'adduction d'eau potable

**BF** : Borne Fontaine



Crédit photo: Gaby Saget

Des agents de la Dinepa et de l'AECID visitent le bloc sanitaire d'une école publique en vue de le réhabiliter

Treize (13) contrats de mise en œuvre ont été signés avec le ST-CIAT, MTPTC, AECID qui travaille en appui à la DINEPA, Expertise France qui travaille en appui au MICT et aux 5 Mairies (Port-au-Prince, Cayes, Jérémie, Beaumont et Dame-Marie) et 9 contrats avec 7 ONGs: CARE, GOAL, CRS, GRET, Craterre, H4H, CBM. Le BONFED assure la coordination institutionnelle de l'ensemble.

**BONFED**  
BUREAU DE L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED

**EXPERTISE  
FRANCE**  
GROUPE AFD

**aecid**